



Marché public relevant de la procédure adaptée (MAPA)

La commune de Colomby-Anguerny

2 et 4 rue du régiment de la chaudière 14610 COLOMBY-ANGUERNY

Tél: 02 31 80 08 30

Affiché le : 7 janvier 2025

mail: mairie@anguerny.fr ou

secretaire.anguerny@gmail.com

La commune de Colomby-Anguerny lance une consultation pour retenir un cabinet de maîtrise d'œuvre avec la compétence architecte, pour réaliser la rénovation de la mairie et la réaménager complètement, ainsi que la cour de devant.

Afin de mettre en conformité son fonctionnement, la salle polyvalente actuelle sera transformée pour recevoir le public. De ce fait, plusieurs bureaux seront à créer (bureaux du maire et des secrétaires dont l'un « ouvert » pour l'accueil et un bureau commun).

Une extension d'environ 60 à 70 m² sera à créer sur la partie arrière du bâtiment actuel, pour le fonctionnement du conseil municipal et la célébration des mariages.

Les travaux consistent :

- à présenter et réaliser un avant-projet.
- à déposer le permis de construire avec les quantitatifs.
- à rédiger un dossier de consultation pour les appels d'offres.
- à suivre le chantier jusqu'à la réception du bâtiment.
- à réaménager la cour devant la façade de la mairie.

Date limite de réception des candidatures et des offres : mercredi 12 mars 2025 à 18 heures par courrier ou par le mail de la commune et du secrétariat.

L'offre devra comporter le montant total HT et TTC avec quelques références récentes de travaux de rénovation / extension du cabinet.

Les critères d'attribution sont les suivants : 80% pour le prix et 20% pour les références du cabinet dans les travaux d'extension.

Cet avis sera affiché à la mairie, sur le panneau à messages variables (PMV) et sur le site internet de la commune.

Le candidat retenu devra fournir des pièces complémentaires à savoir une copie conforme de l'état annuel des certificats fiscaux et sociaux.

Visite possible du site sur rendez-vous à la mairie ou par mail.